

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

ORGANISE

FORMATION EN DROIT DE LA FAMILLE COLLABORATIF

8 et 9 Juin 2007

Conseil National des Barreaux

22, rue de Londres – Paris 9^{ème}

COLLABORATIVE LAW – LE DROIT DE LA FAMILLE COLLABORATIF

Un mode alternatif de règlement des conflits

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parents, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité.

Le droit de la famille collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, commence à se développer en Europe et notamment en France, en Grande Bretagne et en Autriche.

Son introduction en France qui ne nécessite aucune modification législative devrait permettre d'alléger le travail des juridictions en apaisant les conflits.

Une telle approche ne peut que satisfaire les Pouvoirs Publics.

Ces deux journées vous permettront d'être capable de proposer à vos clients cette solution non contentieuse de résolution de leurs conflits

PROGRAMME

Vendredi 8 juin 2007

Matinée : 9h/12h30 avec une pause

Introduction :

Elisabeth Deflers : Présentation de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine .
Présentation des participants et des formateurs, objectifs de la formation

Charlotte Butruille-Cardew : Ce qui nous a séduit dans le droit collaboratif, présentation de la documentation

L'approche collaborative :

Description du processus

Prémises et principes de base

Négociation raisonnée

Compétences
Options de méthodes de résolution de conflits

Questions/réponses

12h30/13h30 : Déjeuner libre

Après-midi : 13h30/16h30 avec une pause

Les étapes du processus de droit collaboratif : explications et démonstrations

Rencontre initiale avec le client,
Premier contact avec l'autre avocat
Rencontre de préparation avec le client
Première rencontre de règlement
Rencontres subséquentes
Entente et fin

L'accord de participation

Elisabeth Deflers et Charlotte Butruille Cardew :

Déontologie
Information du client
Documents utiles

Samedi 9 juin 2007

Matinée : 9h/12h30 avec une pause

Retour sur la journée d'hier

Compétences en droit collaboratif

Techniques de communication : Exposés, démonstrations et exercices

- les questions ouvertes
- l'écoute active
- la reformulation
- le résumé

Jeu de rôle : rencontre initiale avec le client

12h30/13h30 - Déjeuner libre

Après-midi : 13h30/16h avec une pause

1°. Jeu de rôle : première rencontre de règlement

2°. Questions pratiques et déontologiques

3° L'organisation des avocats en droit de la famille collaboratif

- Comment débiter une pratique en droit collaboratif-
- Comment créer un groupe de pratique en droit collaboratif